

Val'hor

Les professionnels du végétal

| RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014-2015 |





Les professionnels du végétal

l'Interprofession française
de l'horticulture, de la
fleuristerie et du paysage

SOMMAIRE

- 04 : Faits et événements marquants
- 08 : Programme d'actions
- 48 : Fonctionnement
- 54 : Principaux partenaires
- 55 : Membres de VAL'HOR

L'INTERPROFESSION VAL'HOR

3 COLLÈGES
PRODUCTION, COMMERCIALISATION,
PAYSAGE

9
FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES
MEMBRES

200
PROFESSIONNELS BÉNÉVOLES

LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL D'ORNEMENT
ARBRES, PLANTES, FLEURS

50 000
ENTREPRISES

160 000
EMPLOIS

11
MILLIARDS D'EUROS DE CA



ÉDITO

Benoît Ganem, *Président de VAL'HOR*

Ce rapport d'activité vous présente les actions réalisées pendant la période de transition entre l'accord interprofessionnel de 2011-2014 et celui de 2015-2018. Depuis le début de mon mandat, au mois d'octobre 2014, en lien étroit avec les représentants des neuf familles professionnelles, j'ai poursuivi les nombreuses opérations initiées pour la pérennité des entreprises tout en préparant l'avenir.

Ensemble, nous avons intensifié la présence du végétal à la radio pour inciter le grand public à se rendre dans les points de vente lors des fêtes de fin d'année, à l'occasion de la fête des grands-mères et pendant le printemps. Une campagne d'envergure dont les messages sur les bienfaits des végétaux ont été efficaces. Les donneurs d'ordre ont également été sensibilisés aux bienfaits des arbres, des plantes, des fleurs, pour dépasser la seule valeur esthétique du végétal dit "d'ornement". Le programme Cité Verte pour la végétalisation des villes, alors que la France accueille la COP21, est plus que jamais d'actualité, et son illustration par le Concours des Victoires du Paysage, une réussite.

Pour la nécessaire organisation des marchés du point de vue de l'offre, le signe de reconnaissance des végétaux produits en France, "Fleurs de France", a vu le jour et plusieurs événements ont été organisés en présence de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture. Les retombées média et surtout télévisuelles ont été à la hauteur de l'attente des consommateurs en matière de produits français. "Fleurs de France" vient compléter les démarches et outils de l'Interprofession en termes d'éco-responsabilité et de qualité supérieure : Plante Bleue, le Label Rouge et le Code de conduite professionnel des Plantes Exotiques Envahissantes.

Les valeurs environnementales et la préservation de la diversité végétale sont liées à nos professions et nous nous attachons à les transmettre dans le cadre d'actions pédagogiques telles que la Semaine du jardinage pour les écoles et le Concours National de Reconnaissance des Végétaux.

Je tiens à remercier les quelque 200 professionnels bénévoles de VAL'HOR qui, par leur énergie et leur implication, continuent à valoriser les produits, les services et les métiers d'une filière unie autour du végétal et animée par une même ambition : contribuer à la réussite des quelque 50 000 entreprises et de leurs 160 000 collaborateurs.

FAITS & ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

VAL'HOR, associée au Plan national d'action pour le Paysage.

Finale Nationale de la Coupe de France des Fleuristes au Salon Novafleur.

Benoît Ganem, élu nouveau Président de VAL'HOR.

5 000 jeunes arbustes distribués au 97^{ème} Congrès des maires de France.

4^{ème} édition des Victoires du Paysage.



SEPTEMBRE 2014

SEPTEMBRE 2014

OCTOBRE 2014

OCTOBRE 2014

OCTOBRE 2014

NOVEMBRE 2014

DÉCEMBRE 2014

DÉCEMBRE 2014

DÉCEMBRE 2014



Des végétaux français fournis pour l'Espace Tendence du Salon Novafleur.



1^{ère} édition du Concours de l'Innovation pour les Entreprises du paysage.



Le logo Fleurs de France dévoilé par Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture.



2^{ème} édition du Colloque Génie Végétal - Génie Ecologique.



Le sapin de l'Elysée acheminé par voie fluviale.

FAITS & ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

300 spots radio "Arbres, Plantes, Fleurs" pour les fêtes de fin d'année.

Finales Nationales des 43^{èmes} Olympiades des Métiers à Strasbourg.

Les 1^{ers} producteurs engagés Fleurs de France félicités par Stéphane Le Foll au Salon du Végétal.

1^{ère} journée sur les Alliances commerciales des entreprises de production.

200 spots radio "Arbres, Plantes, Fleurs" et 14 jeux concours "Parole de Fleurs" dans la Presse Quotidienne Régionale pour la fête des grands-mères.



DÉCEMBRE 2014

JANVIER 2015

JANVIER 2015

FÉVRIER 2015

FÉVRIER 2015

FÉVRIER 2015

FÉVRIER 2015

FÉVRIER 2015

MARS 2015

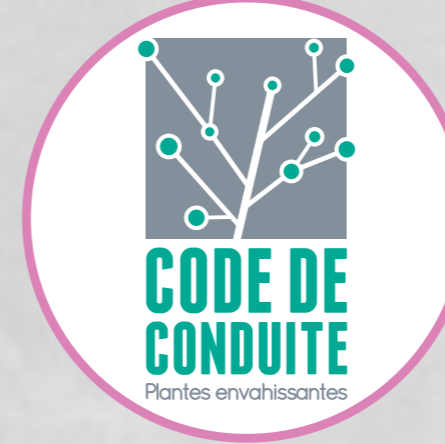
MARS 2015



Pavillon France au Salon IPM Essen (Allemagne).



L'accord interprofessionnel 2015 - 2018 signé par les 9 organisations professionnelles représentatives de la filière du végétal d'ornement.



Publication du Code de conduite professionnel des Plantes Exotiques Envahissantes.



Finale Nationale de l'Oscar des Jeunes Fleuristes au Salon de l'Agriculture.



Semaine du jardinage pour les écoles dans toute la France.

FAITS & ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

1 180 spots radio "Arbres, Plantes, Fleurs" pour le printemps (Mars à mai 2015).

Remise des prix du 25^{ème} concours "Un des Meilleurs Ouvriers de France" soutenu pour la 1^{ère} fois par VAL'HOR.

Lancement de Fleurs de France au Marché International de Rungis par Stéphane Le Foll.

Prix Cité Verte au salon Jardins, Jardin.



MARS 2015

MAI 2015

MAI 2015

JUIN 2015

MARS 2015

AVRIL 2015

MAI 2015

JUIN 2015



Prix VAL'HOR de la Diversité Végétale 2014 remis à la ville de Menton et au village d'Aubigné sur Layon dans le cadre du 55^{ème} palmarès du CNVVF.

François Hollande salue les Meilleurs Ouvriers de France en Art Floral lors de la cérémonie traditionnelle de remise du muguet à l'Hôtel de Marigny.

Lyon Roses 2015 bénéficie du soutien de l'Interprofession.

Animation inédite "femme fleur" pour le Concours National de Reconnaissance des Végétaux au salon Jardins, Jardin.

PROGRAMME D' ACTIONS

**FLEURS
DE FRANCE**

**CITÉ
VERTE**

**PLANTE
BLEUE**

**LES
VICTOIRES
DU PAYSAGE**

**CONCOURS
NATIONAL
DE RECONNAISSANCE
DES VÉGÉTAUX**

**LA SEMAINE
DU JARDINAGE
POUR LES
ÉCOLES**

**PAROLE
DE FLEURS**

COMMUNICATION COLLECTIVE 12
VERS LE GRAND PUBLIC

COMMUNICATION COLLECTIVE 20
VERS LES DONNEURS D'ORDRE

ÉVÉNEMENTS 25

ACTIONS DE SOUTIEN 29
À L'EXPORTATION

VALORISATION DES MÉTIERS 30
ET DES SAVOIR-FAIRE

LABELS ET OUTILS 34

RECHERCHE ET INNOVATION 39

RÉALISATION ET DIFFUSION D'ÉTUDES 42

SYNERGIE ENTRE LES PROFESSIONNELS 44
DU VÉGÉTAL

DÉFENSE DE LA FILIÈRE 47
PROFESSIONNELLE



Inciter le grand public à se rendre chez son fleuriste, dans sa jardinerie, chez son pépiniériste.



CAMPAGNE RADIO

1 681 SPOTS
30 MILLIONS D'AUDITEURS (68% des plus de 25 ans)

Suite aux bons résultats de la campagne radio du printemps 2014, et dans un contexte difficile pour de nombreux professionnels, VAL'HOR poursuit ses actions sur les ondes fin 2014 et début 2015 pour inciter le grand public à acheter des arbres, des plantes, des fleurs.

Les nouveaux spots ont été enregistrés avec un jingle commun, une signature identique "un message des professionnels du végétal, les arbres, les plantes, les fleurs" sur le thème des bienfaits du végétal afin d'optimiser l'impact auprès du grand public.

La première vague de 300 spots de 25 secondes pour les fêtes de fin d'année commence le jeudi 18 décembre 2014 sur Europe 1, NRJ, RFM et RTL. Le ton est léger, humoristique, le message des professionnels du végétal auprès des 20,8 millions d'auditeurs est clair : "les fleurs, le cadeau idéal pour les fêtes qui ne finit pas sur Internet".

La campagne radio collective se poursuit en 2015 avec la Fête des Grands-mères. 197 spots ont été diffusés du 25 février au 1^{er} mars, jour de la fête, sur NRJ, Virgin Radio, Fun Radio et Skyrock. Près de 9 millions d'auditeurs entre 15 et 39 ans ont été ainsi incités à acheter des plantes et des fleurs pour leurs grands-mères. Le spot radio 2015 reprend le ton humoristique des annonces de la campagne presse 2014 "Sinon, je les déshérite" s'adressant aux jeunes, en introduisant la notion de bien-être procurée par les fleurs "c'est comme des amies les fleurs, elles me font du bien".

Pour le dernier temps fort : le printemps, deux spots radio ont été nouvellement créés dans la lignée et le ton humoristique des spots précédents. Des personnes enregistrent sur leur répondeur un message étonnant. Elles ne souhaitent pas être dérangées, car elles profitent des bienfaits du végétal !

Trois vagues importantes se sont succédé : une première du 12 au 29 mars, une deuxième du 9 au 26 avril et une troisième du 11 au 24 mai. Au total, près de 1 200 spots ont été diffusés sur RTL, Europe 1, NRJ, RFM, Chérie FM et Nostalgie atteignant 62,6 % des plus de 25 ans, soit près de 28 millions d'auditeurs.

Nouveauté : afin que les points de vente puissent informer leurs clients des messages radio et ainsi bénéficier plus largement des retombées positives de la campagne collective, des affiches (format A3) ont été conçues pour chaque vague. Elles sont téléchargeables librement sur le site www.valhor.fr

3 TEMPS FORTS

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
 du 18 au 28 décembre 2014
LA FÊTE DES GRANDS-MÈRES
 du 25 février au 1^{er} mars 2015
LE PRINTEMPS 2015 / 3 VAGUES
 du 12 mars au 24 mai 2015



Affiche Printemps - Jardin



Affiche Printemps - Jardin



Affiche Fête des Grands-mères



Affiche Fêtes de fin d'année

“ On note une augmentation des ventes de végétaux d'extérieur sur les mois d'avril et mai entre 2014 et 2015, dans les circuits de distribution jardin (source : panel PromoJardin-FNMJ). La campagne radio collective a sans doute contribué à cette hausse. ”

Régis Lelièvre

Président Délégué à la Commission Commercialisation et Distribution de VAL'HOR



Affiche Printemps - Terrasse

RÉSULTATS DU POST-TEST RÉALISÉ SUR LES SPOTS DU PRINTEMPS

Les deux spots créés spécialement pour ce printemps 2015 ont été testés au mois de mai par IPSOS qui a confirmé leur valeur persuasive. 78 % des auditeurs ont eu l'intention d'acheter des fleurs ou des plantes après avoir écouté au moins un des spots*.

Le registre créatif du répondeur est toujours perçu comme original et moderne, il n'y a pas d'effet de lassitude. Le ton enjoué et l'humour sont appréciés. Les spots délivrent clairement les messages souhaités sur les bienfaits du végétal tout en orientant les auditeurs vers les points de vente.

* 400 individus âgés de 25 ans et plus ont été interrogés.



Donner envie de fleurs.



Mettre en scène le végétal à l'extérieur et à l'intérieur de sa maison.



PAROLE DE FLEURS

Parole de Fleurs est l'opération de promotion de la fleur coupée dans les médias au moyen d'échanges marchandises, de jeux-concours, de quizz.

Le programme d'actions 2014 - 2015 s'articule autour de trois objectifs :

- Séduire les consommateurs lors des principales fêtes calendaires en leur donnant l'occasion de gagner des bouquets,
- Imposer les fleurs comme élément de décoration en assurant une présence forte dans les supports spécialisés,
- Donner envie d'offrir des fleurs lors d'occasions personnelles en saisissant les opportunités.



PAS À PAS

Cette opération initiée en 2014 s'est enrichie de 14 nouveaux reportages. Il s'agit de faire preuve de pédagogie auprès du grand public en lui donnant des exemples concrets et détaillés (*pas à pas*) de mise en scène de fleurs ou de plantes dans la maison.

Ces reportages sont ensuite publiés, principalement sur Internet (*maison.com* ; *marieclaireidees.com* ; *letelegramme.fr*) et utilisés pour d'autres actions interprofessionnelles comme Parole de Fleurs dans les magazines France Dimanche et Ici Paris.



Partenariats médias 2014 - 2015
(échanges marchandises, jeux-concours, quizz...)

86 RETOMBÉES PRESSE

147 MILLIONS D'AUDIENCE TOTALE

FOCUS SUR DEUX NOUVEAUTÉS 2014 - 2015



★ **DANSE AVEC LES STARS SUR TF1 :**

4 bouquets offerts par des danseurs aux stars.

★ **LA FÊTE DES GRAND-MÈRES :** 200 bouquets offerts dans 13 supports de la Presse Quotidienne Régionale (*SUD OUEST, NICE MATIN, EST MAGAZINE, LE TELEGRAMME, LE MIDI LIBRE, L'EVEIL, LA MONTAGNE, LE POPULAIRE DU CENTRE, LE JOURNAL DU CENTRE, L'YONNE REPUBLICAINE, LA REPUBLIQUE DU CENTRE, L'ECHO REPUBLICAIN, LE BERRY REPUBLICAIN*).

Page Facebook : ParoledeFleursactioncollective



Composition de Noël



Centre de table de Noël



Jacinthe du Nouvel An



Jardinière d'automne



Valoriser la filière avec un symbole fort : le sapin de Noël naturel.



Susciter l'intérêt des enfants pour le jardinage.



Opération Sapin de Noël à l'Élysée

176 RETOMBÉES PRESSE

11 PASSAGES TV (M6, LCI, ITÉLÉ, BFM TV, FRANCE 2...)

7 PASSAGES EN RADIO (RTL, FRANCE INTER, FRANCE BLEU...)

42 MILLIONS D'AUDITEURS TV/RADIOS



Chargement et transport du sapin de l'Élysée par VNF au départ d'Auxerre



Extrait du dossier de presse de l'opération

SAPIN DE NOËL À L'ÉLYSÉE

Moment propice à l'achat de végétaux (*sapins de Noël, poinsettias, cyclamens, roses, jacinthes, orchidées...*), Noël est une période de très forte activité pour les professionnels du végétal. Pour faire reconnaître et valoriser la filière horticole auprès des plus grandes instances de l'Etat pendant cette période de fêtes, VAL'HOR, en partenariat avec l'Association Française du Sapin de Noël Naturel (AFSNN), offre le sapin de Noël de l'Élysée.



Installation du sapin dans la cour de l'Élysée en présence de la presse

En 2014, pour la première fois, le sapin a été acheminé jusqu'à Paris grâce au concours de Voies navigables de France au départ d'Auxerre.

Il a ensuite été installé et décoré dans la cour d'honneur de l'Élysée par une entreprise du paysage. Le 12 décembre, le Président de la République, Monsieur François Hollande, a illuminé le plus majestueux des sapins naturels français.

Cet événement annuel a été fortement médiatisé grâce à l'investissement présidentiel pour la reconnaissance de l'excellence de la filière horticole française et son implication en matière de développement durable.



17^{ème} édition de "La semaine du jardinage pour les écoles" du 9 au 15 mars 2015

385 PROFESSIONNELS DE LA DISTRIBUTION JARDIN

2 450 CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES ACCUEILLIES

60 000 ÉLÈVES DÉCOUVRANT LES JOIES DU JARDINAGE

LA SEMAINE DU JARDINAGE POUR LES ÉCOLES

L'édition 2015 "Jardins comme des grands" a rencontré un vif succès avec une bonne mobilisation de la distribution jardin, attachée à cette opération pédagogique co-organisée par le GNIS, la FNMJ et VAL'HOR.

Cette année, les jardinerie participantes ont pu diffuser un nouveau dépliant à chaque enfant accueilli pour l'inciter à jardiner à la maison avec ses parents. Intitulé "Jardins comme des grands à la maison", il présente des conseils très simples et pratiques pour réaliser des jardinières gourmandes ou fleuries et comporte un quizz ludique pour tester ses connaissances sur les pratiques respectueuses de la nature. 97 % des jardinerie participantes ont été satisfaites de ce nouveau support.

Cette 17^{ème} édition a bénéficié des hauts patronages du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'Agriculture ainsi que du parrainage du Ministère chargé de l'Écologie.

Lors de sa visite au Salon du Végétal en février 2015 aux côtés de Benoît Gannem, le ministre de l'Agriculture a salué cette opération concrète permettant aux enfants de "mettre les mains dans la terre".



Stand de la semaine du jardinage pour les écoles au Salon du Végétal



Soutenir les actions en région.



Soutenir le 17^{ème} Congrès Mondial des Sociétés de Roses.

FONDS D'INITIATIVES ET D'ACTIONS LOCALES

Le Fonds d'Initiatives et d'Actions Locales mis en place par VAL'HOR en 2008 a pour objet de soutenir financièrement des initiatives et actions interprofessionnelles qui valorisent les acteurs, métiers, produits et services de la filière au niveau régional ou départemental.



Salon "Entre cours et jardins"



Salon "Habitat et Jardin"

ACTIONS SOUTENUES EN 2014 / 2015 :

- Fêtes de la Saint-Fiacre par la corporation Saint-Fiacre à Orléans (29 août - 31 août 2014).
- Création du Dahlia "Saint-Fiacre" par le Comité des Fêtes internationales Saint-Fiacre à Tours (31 août 2014).
- Normandie Végét'halle 2014 par Horti Pépi à Saint-Pierre-sur-Dives (4 septembre 2014).
- 20^{ème} Assises du Fleurissement par l'ARF Centre à Tours (18 septembre 2014).
- SEVE, Scène d'Expression Végétale Ephémère, par Horti FM à Montpellier (26 - 28 septembre 2014).
- Animation Florale au Salon "Entre cours et jardins" par la Chambre Patronale des Fleuristes de la Sarthe et Mayenne au Mans (27 - 28 septembre 2014).
- Fête de la Sainte Fleur par l'Association Vosges Sainte Fleur à Épinal (4 - 5 octobre 2014).
- Exposition itinérante (en) Lieux et Places par le CAUE du Bas-Rhin en Alsace - Lorraine (2014 - 2015).
- Réalisation d'un aménagement paysager au Salon Florissimo par l'Unep Bourgogne / Franche-Comté et la FNPHP Grand Est à Dijon (19 - 29 mars 2015).
- Participation au Salon "Habitat et Jardin" avec la Fédération des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières de Savoie à Chambéry (10 - 12 avril 2015).
- Participation au Festival Senteurs au Jardin par l'Unep Méditerranée et la FNPHP PACA au Cap d'Antibes (16 - 17 mai 2015).



LYON ROSES 2015

Pour la première fois, la Fédération Mondiale des Sociétés de Roses a choisi la France et Lyon pour accueillir son 17^{ème} congrès : Lyon Roses 2015 du 25 mai au 1^{er} juin 2015.

L'Interprofession VAL'HOR en tant qu'organisation représentative de la filière horticole a été l'un des partenaires principaux de ce congrès professionnel et des événements annexes co-organisés par la ville de Lyon, notamment le Festival des Roses, destiné au grand public. Chacun a pu ainsi découvrir la place de cette fleur de prestige dans l'histoire, la culture et l'économie de la métropole Lyonnaise.



Lyon Roses 2015

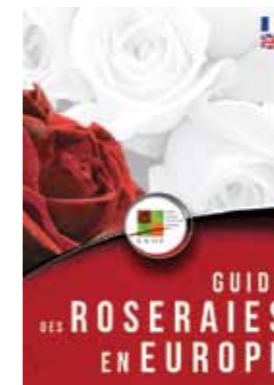
650 RETOMBÉES
PRESSE

5 ÉVÉNEMENTS SOUTENUS

- LA CONVENTION MONDIALE
- LE FESTIVAL DES ROSES
- LA JOURNÉE TECHNIQUE
- LE COLLOQUE SNHF : "ROSES, METTEZ-VOUS AU PARFUM"
- LE CONCOURS INTERNATIONAL D'ART FLORAL



Le Festival des Roses



VAL'HOR a soutenu le Guide des Roseraies en Europe édité par la Société Nationale d'Horticulture de France.



Développer la végétalisation des espaces urbains.



CITÉ VERTE

CERCLE CITÉ VERTE

Le Cercle Cité Verte s'est réuni en novembre 2014 autour du thème de la nécessaire éducation citoyenne au végétal dès le plus jeune âge.

Une seconde rencontre a eu lieu le 21 avril 2015, en présence de Monsieur Jean-Pierre Thibault, chargé de mission de la ministre de l'écologie, en charge du Plan national d'action pour le Paysage.

De ces séances sont sorties des orientations à suivre pour les opérations de sensibilisation Cité Verte : communication chiffrée sur les bienfaits du végétal, partenariats avec des opérations conduites dans le cadre de la COP21, éducation au végétal, alliances entre opérateurs, notamment en production, pour faire face à la situation de crise, anticipation d'une réflexion sur la question globale de l'eau.

Par ailleurs, la rencontre directe entre représentant de l'Etat et responsables professionnels a permis de donner des éléments concrets sur la situation de la filière et des pistes à suivre dans le cadre du Plan Paysage.

LA LETTRE CITÉ VERTE

Diffusée à 6 700 exemplaires auprès d'élus et de territoriaux ainsi qu'à des représentants professionnels en région, la lettre Cité Verte relaie les messages Cité Verte et apporte des informations sur les professionnels du paysage et leurs compétences.



“ Les populations doivent être parties prenantes des projets de paysage et il faut affirmer que le paysage est un investissement qui rapporte, ne serait-ce qu'au titre des aménités. ”

Jean-Pierre Thibault - Chargé de mission Plan Paysage au Medde, lors du Cercle Cité Verte le 21 avril 2015



CITÉ VERTE

COMMUNICATION CITÉ VERTE VERS LES NOUVEAUX ÉLUS



Les élections départementales de décembre 2014 ont constitué un temps particulier de communication Cité Verte. Les nouveaux présidents de conseils départementaux ont reçu en tout début de mandat un courrier spécifique accompagné de la plaquette institutionnelle "Végétal et paysage : un projet d'avenir pour les territoires".



Le studio vidéo sur le stand de l'Interprofession au Salon des Maires et des Collectivités Locales 2014

LE SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Rendez-vous incontournable des élus locaux et acteurs publics, le Salon des Maires et des Collectivités Locales (25 au 27 novembre 2014) est un événement organisé par le Groupe Moniteur, en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF) ; il rassemble 55 000 visiteurs. VAL'HOR a reconduit sa présence sur un stand proche de celui de l'AMF, en mettant en avant plus particulièrement Plante Bleue et les Victoires du Paysage 2014. Pour faire du stand un lieu de rendez-vous pour les élus, un mini studio vidéo a été animé pendant 2 jours où plus d'une quinzaine d'élus ont pu exprimer leurs visions et expériences de la Cité Verte. Ces vidéos sont visibles sur www.valhor.fr et www.citeverte.com



Distribution des jeunes plants au Congrès des maires 2014

CONGRÈS DES MAIRES

Simultanément au Salon des Maires et des Collectivités Locales, s'est tenu le 97^{ème} Congrès des maires. En partenariat avec l'AMF, VAL'HOR a offert 5 000 jeunes plants accompagnés d'une plaquette pour inciter les maires à végétaliser leur commune. En contrepartie, les malettes des quelque 15 000 congressistes contenaient toutes une édition spéciale de la Lettre Cité Verte, dont une partie, co-écrite avec Plante & Cité, abordait un sujet d'actualité pour les collectivités : le passage obligatoire au "zéro phyto" ainsi que le contenu du plan paysage révélé fin 2014. La présence visuelle de l'Interprofession a été renforcée dans l'enceinte même du Congrès, avec des panneaux et kakémonos. De plus et pour la première fois, un court film institutionnel a pu être diffusé dans l'amphithéâtre et sur les écrans de reprises du Congrès pendant les trois jours.

La lettre Cité Verte

3 PARUTIONS SUR L'EXERCICE : OCTOBRE, NOVEMBRE 2014 ET MAI 2015.
Dont 1 hors-série diffusé lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales en novembre 2014.



Développer la végétalisation des espaces urbains.



CITÉ VERTE

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Les messages de VAL'HOR au nom des professionnels du végétal et du paysage sont portés tout au long de l'année lors de rendez-vous institutionnels pris avec les cabinets ministériels et les associations d'élus. Et il importe que le message Cité Verte soit repris par les associations d'élus : l'AMF, La Fédération des Villes Moyennes, Les EcoMaires, l'ANRU, les Fédérations Nationales des CAUE ou des Agences d'urbanisme particulièrement.

Ainsi ce travail d'influence a porté ses fruits à plusieurs reprises :

- **Implication dans les travaux préparatoires au Plan national d'action pour le Paysage en septembre 2014**

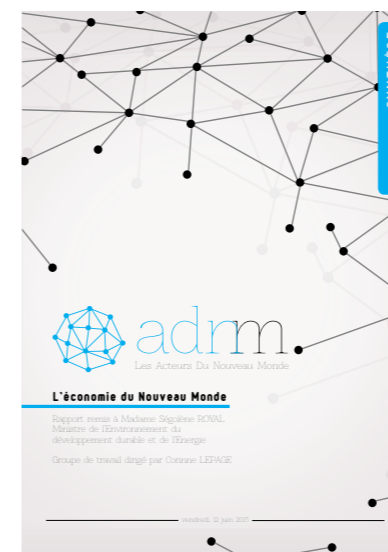
“ *Gisements précieux d'activités et d'emplois non délocalisables, les paysages sont des éléments déterminants du cadre de vie, de la santé et du bien-être de chacun, et la condition d'un art de vivre ensemble. Ce capital paysager, qui constitue un bien commun, mérite d'être préservé, réparé, plus équitablement distribué et mis en valeur.* ”

Ségolène Royal - Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Conseil des Ministres - Paris, 25 septembre 2014

Le 25 septembre 2014, Madame Ségolène Royal a présenté en Conseil des Ministres, une communication relative à la reconquête des paysages et à la nature en ville, issue des travaux du Conseil général et du développement durable, se concluant par des propositions d'actions concrètes en faveur de notre secteur. Dès le 8 septembre l'interprofession VAL'HOR a été associée à la présentation de ce rapport, aux côtés de deux de ses membres – la FFP et l'Unep-les entreprises du paysage -, et invitée à fournir des éléments de réflexion complémentaires pour favoriser sa transcription en plan d'actions. L'interprofession est attentive à la mise en œuvre de ce plan qui inscrit la Cité Verte, le végétal et le paysage, et les métiers qu'elle représente, au cœur des priorités d'aménagement des territoires.

- **Parution dans Interco Août 2014**

L'Assemblée des Communautés urbaines de France, l'AdCF a consacré un numéro de son mensuel à la politique paysagère des territoires et a fait une large place aux métiers du paysage dans un de ses numéros.



www.adnmonde.fr

“ *2015 est une année clé où les questions environnementales susciteront des débats importants. Ce sera l'occasion pour les acteurs de l'Interprofession et du secteur végétal de participer à la réflexion et d'apporter leur contribution à la prise en compte de la dimension écologique et aux discussions sur le réchauffement climatique.* ”

Benoît Ganem - décembre 2014

- **Citation dans le rapport de Corinne Lepage sur l'Economie du Nouveau Monde Juin 2015**

Madame Lepage a été chargée d'une mission officielle sur la transition économique pour les acteurs du nouveau monde.

Donnant suite à une rencontre sollicitée par VAL'HOR, le rapport paru en juin propose clairement une mesure "Donner toute sa valeur au végétal" et précise : "Les travaux de l'Interprofession VAL'HOR ont ainsi permis de faire émerger 7 champs d'actions prioritaires qui prennent corps autour de 15 propositions concrètes pour promouvoir le végétal et le Paysage au cœur de la cité (...). Toutes ces propositions très concrètes nécessitent un autre usage des investissements, mais pas nécessairement plus de fonds publics. En revanche, ils sont très créateurs d'emplois, de nouveaux métiers et d'externalités positives donc d'économies budgétaires. Ils sont surtout source de confiance dans l'avenir et de mobilisation à tous les niveaux de la société". Il s'agit d'une identification claire de notre secteur dans ce rapport, en tant qu'acteur économique d'avenir.

- **Cop 21 : VAL'HOR s'engage dans l'opération Un arbre pour le climat**

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France présidera la 21^{ème} Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21). VAL'HOR s'est tout naturellement associée à l'opération "Un arbre pour le climat" : un important dispositif de mobilisation des élus locaux et des citoyens présenté en conférence de presse à Paris le 9 juin 2015, et à laquelle participait Erik Orsenna, Président du cercle Cité Verte.



Intervenants de la conférence de presse du 9 juin 2015, autour de François Baroin

Une opération initiée par la Ligue de protection des oiseaux, la fondation Yves Rocher et l'Association des maires de France, avec les Eco maires, qui se déploiera tout au long du second semestre 2015 ; avec en point d'orgue des événements dans les communes fin novembre, à la Sainte Catherine, juste avant l'ouverture de la COP 21.



Développer la végétalisation des espaces urbains.



CITÉ VERTE

ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ

VAL'HOR a soutenu pour la deuxième fois les Assises nationales de la biodiversité organisées par les EcoMaires, lors de leur 5^{ème} édition, fin juin 2015 à Dijon. Des prise de paroles de représentants de VAL'HOR en séances plénières ont été l'occasion de diffuser les messages Cité Verte et de donner une visibilité aux professionnels du paysage.

Citons également le soutien de VAL'HOR aux colloques de l'AITF & CNFPT, Les villes se font "label" les 20 et 21 novembre 2014 à Nantes, et de l'association Les Respirations, conférence sur la qualité de l'air sur le thème "Eduquer pour mieux respirer", le 26 novembre 2014 à Paris.



SOUTIEN À L'ACTION DU CNVVF

Soutenir le fleurissement de la France et la diversité végétale au travers d'un label au service de la qualité de vie et de l'attractivité des communes.



Village d'Aubigné sur Layon, Prix de la Diversité Végétale 2014



Ville de Menton, Prix de la Diversité Végétale 2014

Le fleurissement de la France est une politique publique du ministère de l'Economie et des Finances dont la mise en œuvre est confiée au CNVVF (*Conseil National des Villes et Villages Fleuris*) avec le soutien du ministère de l'Agriculture et des organisations professionnelles de la production et du commerce horticoles, du paysage et des semences.

L'impact de cette action est fort puisque le concours mobilise 1/3 des communes françaises aux échelons des sélections départementales, des palmarès régionaux et du palmarès national. Lors de l'annonce du palmarès, VAL'HOR remet le prix de la diversité végétale à la ville et/ou au village qui a fourni le plus d'efforts pour promouvoir la palette végétale. Cette année la ville de Menton et le village d'Aubigné sur Layon ont été récompensés.

A noter, également l'intervention de Benoît Ganem lors des Assises nationales du fleurissement à Menton les 4 et 5 décembre 2014, dont le thème était : Valoriser les destinations touristiques.



Promouvoir l'expertise de la filière paysage en matière de génie végétal et génie écologique.

“ La recherche scientifique, animée par le souci écologique est au service de l'entreprise. ”

Benoît Ganem
Président de VAL'HOR

Jean-Marc Dekervel, Charles Dumoulin,
Sylvain Morin et Yves Pilorge
en table ronde

COLLOQUE GÉNIE VÉGÉTAL, GÉNIE ÉCOLOGIQUE



Le jeudi 11 décembre 2014, la filière du paysage s'est donné rendez-vous à l'occasion de la 2^{ème} édition du Colloque Génie Végétal, Génie Écologique organisée par VAL'HOR, à l'initiative de l'Unep - les entreprises du paysage. Elle a réaffirmé son savoir-faire en matière de génie végétal et génie écologique devant 110 personnes qui ont activement participé aux débats.

“Laboratoire d'idées végétales”, cette 2^{ème} édition marquée par la structuration de la filière du génie écologique et du génie végétal, a permis la présentation de réalisations concrètes, et de faire le point sur le rôle fondamental du végétal notamment en matière de lutte contre l'érosion et de phytotechnologies. Une séquence a plus particulièrement porté sur la combinaison des compétences de

chacun des métiers : paysagistes, entreprises, semenciers, producteurs, écologues au service du commanditaire.

Les actes de ce colloque sont disponibles sur le site www.genie-vegetal-ecologique.fr

Comme lors de la précédente édition, un partenariat avec le magazine Horticulture et Paysage a abouti à la rédaction d'un fascicule spécial de 16 pages sur le sujet édité à 6 500 exemplaires et encarté dans le numéro de début 2015.





Récompenser des aménagements paysagers exemplaires.



LES VICTOIRES DU PAYSAGE 2014

Marquée par une hausse du nombre des candidatures reçues et un nombre de finalistes record cette 4^{ème} édition a tenu toutes ses promesses.

Tous les deux ans VAL'HOR organise les Victoires du Paysage qui récompensent les réalisations exemplaires de collectivités, entreprises ou de particuliers.



Remise des Victoires du Paysage, le 11 décembre 2014

La quatrième édition du concours avait été lancée en novembre 2013 à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales. Les divers outils de communication avaient été déclinés durant tout le premier semestre pour toucher les médias et les candidats potentiels : site Internet, newsletter, page Facebook, compte Twitter. Une conférence de presse de lancement avait été organisée le 6 février 2014, à Paris.



Fin juin 2014, les candidatures ont été examinées par un jury technique de professionnels pour la présélection, puis les aménagements ont été effectivement visités au cours de l'été 2014, ce qui fait toute l'originalité et la rigueur du concours. En octobre, le Grand Jury, élargi à des partenaires, notamment parmi les représentants d'associations d'élus, et présidé par Erik Orsenna, a distingué les lauréats 2014.

La remise des trophées, placée sous le Haut Patronage de Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a rassemblé près de 400 personnes le 11 décembre 2014, à Paris.



Les Victoires du Paysage 2014

131 CANDIDATURES

71 AMÉNAGEMENTS VISITÉS

31 LAURÉATS DONT 20 COLLECTIVITÉS, 5 ENTREPRISES ET 6 PARTICULIERS

1 600 FANS SUR FACEBOOK

584 RETOMBÉES MÉDIAS en progression constante depuis le lancement du concours (pour rappel 428 en 2012), avec notamment plus d'articles de fond sur les professionnels du végétal et du paysage, et des reportages télé à l'occasion des visites de jury.

A partir de janvier 2015, VAL'HOR a entamé une série d'événements sur le terrain associés à des lauréats Victoires, afin de démultiplier les messages au plus proche des décideurs : première étape à Montpellier à l'occasion du conseil municipal de janvier. A suivre en 2015 : Niort et Nice.



Visite du jury sur site, juillet 2014



Fort Saint-Jean, Marseille - Victoire d'Or 2014 - Catégorie Collectivité, jardin urbain

“ A travers le Grand Prix décerné, on valorise la vision d'avenir d'un maître d'ouvrage qui mise sur le paysage et le végétal pour donner du bien-être à ses concitoyens ; le succès d'une relation de confiance entre maître d'ouvrage et professionnels du paysage et la vitrine donnée à la filière pour valoriser ses savoir-faire. ”

Benoît Ganem - Président de VAL'HOR



Soutenir le salon de référence pour révéler les tendances et les innovations au jardinier urbain.



Aider les entreprises françaises à se développer à l'export.

JARDINS, JARDIN

4 - 7 juin 2015

Depuis 7 ans, le concours de l'innovation fait émerger et met en valeur de nouvelles formes de jardins et objets permettant de mieux vivre en ville grâce au végétal. VAL'HOR soutient le prix "Cité Verte" dans le cadre de ce concours.

En 2015, le prix "Cité Verte" a récompensé le studio Nutcreative pour Bioloop, une action pédagogique menée avec les adultes et les enfants pour favoriser la connaissance et la plantation d'arbres ou de végétaux en ville. Un millier de jeunes plants d'arbres issus d'une pépinière française ont été distribués au public lors de cette opération !

VAL'HOR a également soutenu le Vendredi des pros, journée réservée aux professionnels proposant plusieurs rencontres autour des questions d'actualité ou des problématiques nouvelles qui intéressent la profession. Un programme particulièrement riche cette année avec notamment les conférences de Michel Péna : Horticulture et Paysage, une alliance à revigorer et Francis Hallé sur les Bienfaits de l'arbre en ville, et une table ronde sur les jardins de soins faisant intervenir les spécialistes de la question.

A noter : lors de Jardins, Jardin, l'Interprofession VAL'HOR a annoncé son partenariat exclusif avec le Carré des Jardiniers 2015, concours organisé dans le cadre de PAYSALIA, le salon Paysage, Jardin et Sport (1 - 3 décembre 2015). Cette mise à l'honneur des "maîtres jardiniers", fait parfaitement écho à l'une des actions prioritaires du Manifeste pour une Cité Verte publié par l'Interprofession.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

21 février - 1^{er} mars 2015

Le 52^{ème} Salon International de l'Agriculture a accueilli 691 058 visiteurs en 2015. C'est dans ce Salon préféré des Français que VAL'HOR soutient les animations végétales organisées par l'Association Nationale pour les Festivités Florales sur le stand de FranceAgriMer. Un jardinier a renseigné les visiteurs et a délivré des informations sur les démarches Fleurs de France et Plante Bleue.

SALON IPM ESSEN

Pavillon France à IPM Essen 2015



Catalogue des exposants du Pavillon France



Le Salon international de l'horticulture "IPM Essen" a connu sa 33^{ème} édition du 27 au 30 janvier 2015. Parmi les 1 600 exposants issus de 50 pays, 20 entreprises françaises étaient présentes sur le Pavillon France réparti sur 2 halls : un hall horticulture et l'autre pépinière. Cette édition du plus grand salon mondial pour l'horticulture a été perçue unanimement comme un très bon cru, avec 56 500 visiteurs venus du monde entier, non seulement d'Europe (83 %), mais aussi d'Asie (9 %) et d'Amérique (6 %). Des visiteurs de grande qualité,

une offre d'une richesse inégalée, dans une ambiance positive, pour un salon devenu incontournable. Cette année encore, les entreprises ont souligné l'intérêt de participer à un stand collectif pour bénéficier d'une meilleure visibilité et d'un effet réseau. Le regroupement de l'offre française sur 2 pavillons collectifs permet de présenter au marché mondial une vitrine de grande qualité, donnant de l'horticulture française une vision plus forte et plus cohérente.

RELATIONS AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Souhaitant s'associer aux réflexions sur la filière menées à l'échelle internationale, VAL'HOR a participé à plusieurs réunions organisées par des associations représentant les producteurs (AIPH, CopaCogeca) ou distributeurs (Union Fleurs) à travers le monde. Ces débats permettent notamment de réfléchir ensemble, à partir du partage d'expériences, à des actions visant à promouvoir la filière et soutenir les professionnels.



Prodiguer des conseils aux amateurs de jardinage.



Participer à la réflexion internationale.



CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

Formations aménagements paysagers, production horticole et commerce horticole.

CONCOURS RÉGIONAUX

VAL'HOR soutient les sélections régionales des concours de reconnaissance des végétaux organisés par les établissements scolaires de l'enseignement agricole. Sur l'année scolaire 2014-2015, ce sont 18 régions ou inter-régions qui ont sollicité l'Interprofession pour un soutien financier. A noter qu'il s'agit d'une année préparatoire à la finale nationale 2015, organisée par VAL'HOR qui aura lieu début décembre dans le cadre du salon Paysalia à Lyon.

En juin 2015, dans le cadre de Jardins, jardin, et à l'occasion du lancement de la 3^{ème} finale du Concours National de Reconnaissance des Végétaux, VAL'HOR a organisé une animation végétale inédite pour faire découvrir au plus grand nombre cette compétition d'envergure nationale. Elle est destinée aux jeunes en formation horticole, pépinière et paysage, aux futurs professionnels, véritables spécialistes des arbres, des fleurs et des plantes, et permet de redonner ses lettres de noblesse à la connaissance des plantes.

“ Savoir reconnaître les végétaux, c'est en faire des compagnons de route, tout au long de notre vie. ”

Erik Orsenna

(Lettre Cité Verte n°7, octobre 2014)



Grâce à la robe sur laquelle étaient installés 40 végétaux, les visiteurs de Jardins, jardin ont pu aussi s'essayer à la reconnaissance des végétaux ! Une opération s'insérant dans le plan de communication du concours, notamment sur les réseaux sociaux.



Concours régional Ile de France



OLYMPIADES DES MÉTIERS, FINALES NATIONALES

Métiers “Jardinier-Paysagiste”, “Horticulture” et “Art Floral”.



Médaille d'or “Art Floral” : Emma LAGIER (Lorraine)
Médailles d'or “Jardinier Paysagiste” : Romain FRANCOIS et Kévin HERERARD (Rhône-Alpes)
Médaille d'or “Horticulture” : Nicolas MIELCA-REK (Nord-Pas de Calais)

VAL'HOR a soutenu les métiers “Jardinier-Paysagiste”, “Horticulture” et “Art Floral” lors des 43^{èmes} Finales Nationales de la WorldSkills Competition qui se sont déroulées les 29, 30 et 31 janvier 2015 à Strasbourg. L'épreuve mondiale est prévue à São Paulo (Brésil) du 10 au 16 août 2015.

Les Olympiades des Métiers, WorldSkills compétition, permettent aux meilleurs jeunes professionnels (moins de 23 ans) du monde entier (67 pays) de se mesurer lors d'une compétition internationale, organisée tous les deux ans, donnant une vision concrète des métiers et compétences d'aujourd'hui dans tous les secteurs de l'économie.

“ C'est une première étape qui conforte le rôle majeur des paysagistes. ”

Benoît Ganem

Président de VAL'HOR

RECONNAISSANCE DU MÉTIER DE PAYSAGISTE CONCEPTEUR

En juin 2014, le cadre déontologique pour la profession de paysagiste concepteur a été finalisé et fait l'objet d'un document destiné à la reconnaissance de la profession de paysagiste concepteur. Depuis, au premier semestre 2015, l'Assemblée nationale a adopté un amendement qui reconnaît le métier de paysagiste concepteur. Le processus législatif est en cours.





COUPE DE FRANCE DES FLEURISTES

Métier de Fleuriste.

VAL'HOR apporte un soutien financier à l'organisation de la finale nationale de la Coupe de France de Fleuristes par l'Association Nationale pour les Festivités Florales. Cette année la finale s'est tenue dans le cadre du salon Novafleur à Tours les 27, 28 et 29 septembre 2014.

Sur le thème général des "Fêtes de Noël", les participants ont réalisé des pièces florales inédites démontrant le savoir-faire du métier de fleuriste.

Claire STEPHANY (Lorraine),
Championne de France 2014.

OSCAR DES JEUNES FLEURISTES

Métier de Fleuriste.

La finale nationale de l'Oscar des jeunes fleuristes est organisée tous les ans au salon de l'Agriculture par l'Association Nationale pour les Festivités Florales sur le stand de FranceAgriMer. VAL'HOR apporte son soutien à ce concours qui révèle de jeunes talents. L'édition 2015 (21 et 22 février) a réuni 10 finalistes qui ont réalisé 5 épreuves en 2 jours. Le thème : "Le végétal dans tous ses états !".



Anais BOUTSERIN (Lorraine) - au centre - a remporté l'Oscar des jeunes fleuristes. Marc PUREN (Pays de la Loire) - à droite - est deuxième et Gaëlle NEAU (Ile de France) - à gauche -, troisième.



CONCOURS UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE

Métiers de Fleuriste (ART FLORAL) et de Jardinier-Paysagiste (ART DES JARDINS PAYSAGERS).

Le soutien de l'Interprofession pour la première fois au concours "Un des Meilleurs Ouvriers de France", 25^{ème} édition, est une action supplémentaire pour démontrer l'Excellence professionnelle des métiers du végétal. Ce concours

est reconnu surtout pour les métiers de bouche, suscitant l'engouement du public. VAL'HOR souhaite qu'il en soit de même pour les métiers du végétal, métiers de passion et d'émotions.



Ont été déclarés MOF le 16 avril 2015 à la Sorbonne :

ART DES JARDINS PAYSAGERS (Classe 01) - 17 inscrits, 2 qualifiés, 1 lauréat
- Mickaël GAGNIERE (56)

ART FLORAL (Classe 04) - 18 inscrits, 6 qualifiés, 2 lauréats
- Benoît SAINT-AMAND (40)
- Garry TAFFIN (62)

CONCOURS UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE

Métier de Fleuriste.

VAL'HOR a soutenu pour la première fois la finale nationale Fleuriste du concours "Un des Meilleurs Apprentis de France" par la fourniture des fleurs. A l'issue de la finale, 6 titres "Un des Meilleurs Apprentis de France" ont été attribués le mardi 25 novembre 2014 à Hyères.

Les 6 lauréats sont :

- Emeline BRAGARD du CFA MFR LA LOUISIERE (85)
- Damien THUAUD, du CFA MFR LA LOUISIERE (85)
- Caroline RAFFI, du CFA La Mouillère (45)
- Rachel LAILLER, du CFA Commerce et services (31)
- Joachim BAILLEUL, de l'ÉCOLE DES FLEURISTES DE PARIS (75)
- Perrine HINDERER, du CFA de Roville aux Chênes (88)



Choisissez la production française !



FLEURS DE FRANCE

Dévoilé en octobre 2014 par le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le logo "Fleurs de France" certifie au consommateur qu'il achète une fleur, un arbre, une plante ou un bulbe produit en France.

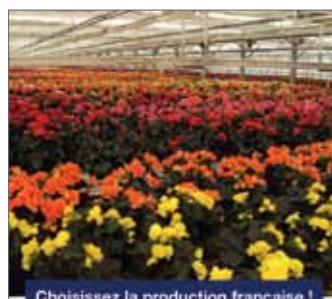
Stéphane Le Foll au Salon du Végétal, février 2015



Au 1^{er} juillet 2015

292 ENTREPRISES DE PRODUCTION ENGAGÉES

42 GROSSISTES ENGAGÉS



L'ASSURANCE DE L'ORIGINE FRANÇAISE DES VÉGÉTAUX ACHETÉS

"Fleurs de France" apporte une réponse claire aux attentes et aux interrogations des consommateurs sur l'origine des végétaux choisis.

Le droit d'utilisation de la marque est accordé aux exploitations immatriculées en France, qui produisent des végétaux à partir de matériel de multiplication, quelle que soit sa provenance. Pour le cas particulier des végétaux de pépinière, plus de 50 % de la durée totale de production doit être réalisée dans une ou plusieurs entreprises bénéficiaires de la marque.

UN ENGAGEMENT POUR VALORISER L'HORTICULTURE FRANÇAISE

"Fleurs de France" traduit la mobilisation forte des professionnels de la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage pour défendre leurs métiers et leurs emplois.

Alors que les importations de végétaux consommés en France sont croissantes, la signature "Fleurs de France" leur permet de valoriser leur production pour maintenir l'activité économique et préserver leurs entreprises.

“ Nous devons être capables de segmenter et d'identifier la production française dans sa diversité, dans sa richesse. ”

Stéphane le Foll
Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt



DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR FAIRE CONNAÎTRE "FLEURS DE FRANCE"

Pour faire connaître la marque collective auprès des consommateurs, des outils de communication ont été créés pour les entreprises engagées :

- Le logo "Fleurs de France" pour aider les consommateurs à identifier rapidement les végétaux d'origine française.
- Des leaflets, autocollants et modes d'emploi pour expliquer la démarche et sensibiliser tous les publics.
- Un site Internet : www.labelfleursdefrance.fr pour tout savoir sur le dispositif.

Une forte mobilisation médiatique

303 RETOMBÉES PRESSE (DU 19 FÉVRIER AU 30 JUIN 2015) DONT 27 TV ET RADIOS

80 % DES FRANÇAIS jugent que la mise en place d'un label indiquant l'origine France pour les arbres, les plantes, les fleurs est une "bonne initiative".

Source : Enquête BVA / VAL'HOR "Perception et réceptivité des consommateurs vis-à-vis d'un label d'origine France", juin 2014

ÉVÉNEMENTS EN PRÉSENCE DE STÉPHANE LE FOLL, MINISTRE DE L'AGRICULTURE

- **19 FÉVRIER 2015** : remise des 1^{ers} kits de communication au Salon du Végétal
- **21 MAI 2015** : lancement de "Fleurs de France" au Marché International de Rungis
- **31 MAI 2015** : Fête des mères "Fleurs de France" au marché du Mans



Frédéric Dupré, Meilleur Ouvrier de France travaille la fleur française à Rungis, mai 2015



Plantez éco-responsable !



PLANTE BLEUE

“Plante Bleue” certification environnementale et sociale créée par l’interprofession garantit des pratiques et un savoir-faire de production respectueux de l’environnement et des hommes. C’est un outil concret mis à disposition des entreprises de production et de toute la filière, alors que les clients et les consommateurs sont de plus en plus sensibles au développement durable et au respect de l’environnement.

Plante Bleue est une certification d’entreprise développée en trois niveaux et reconnue par le ministère de l’Agriculture comme seule équivalente au niveau 2 de la certification environnementale des exploitations agricoles.



Animation point de vente Plante Bleue



Au 1^{er} juillet 2015

161 ENTREPRISES DE PRODUCTION SONT CERTIFIÉES
58 % PÉPINIÈRE, 42 % HORTICULTURE GÉNÉRALE, FLEURS COU-
PÉES ET BULBES

4 038 HECTARES DE PRODUCTION DONT 2824 HA DE PLEINE
TERRE, 1 054 HA HORS-SOL ET 160 HA EN ABRIS CHAUFFÉS

Le nombre d’entreprises certifiées est en constante progression depuis sa création. En effet de grandes enseignes de la distribution spécialisée demandent cette certification. Par ailleurs, Plante Bleue permet de répondre au mieux aux appels d’offre réclamant une production respectueuse de l’environnement. L’essor de “Plante Bleue” conforte ainsi les choix des professionnels pour le développement des marchés de façon durable et responsable. Ce label permet aux opérateurs de la filière de relever de nouveaux défis lancés par un nombre croissant d’acheteurs donnant du sens à leurs actes.

Dans le cadre de la 6^{ème} cérémonie des Eco-trophées, organisée pour la distribution jardin par Média & Jardin – Groupe J, le 25 septembre 2014, VAL’HOR a remis un trophée “Plante Bleue”.



Témoignage vidéo d’un producteur certifié Plante Bleue

Stand au Salon du Végétal, février 2015



Dossier de presse réalisé pour le Salon du Végétal, février 2015

Au cours de l’année 2014-2015, la communication a continué à se tourner vers le grand public par le biais de la visite d’une entreprise certifiée organisée pour des bloggeuses, ainsi que d’une campagne de publicité web nationale au travers de la publication de bannières sur des sites grand public au printemps 2015.

Des modifications ont également été apportées au Site internet afin de le rendre plus attractif pour le grand public. En particulier par l’ajout de vidéos de témoignages réalisées chez des producteurs certifiés et dans une jardinerie utilisant la marque “Plante Bleue”. Une nouvelle animation décrivant très simplement la certification “Plante Bleue” a été mise à disposition dans l’espace professionnel, afin qu’elle puisse être utilisée dans leurs entreprises.

Trois newsletter “Plante Bleue” sont parues depuis juillet 2014. Par ailleurs, le label était présenté au Salon des Maires et des Collectivités Locales (novembre 2014), à Paysalia et au Salon du Végétal (février 2015) au cours duquel un atelier sur les outils de communication souhaités par les producteurs a été organisé.

Par ailleurs des travaux ont été engagés pour la mise en place d’un kit de communication destiné aux établissements d’enseignement horticoles.

Les critères du niveau 3 de certification dit HVE, conçus pour l’agriculture, doivent faire l’objet d’une adaptation aux spécificités de la production horticole par le Ministère de l’agriculture. Prévue pour le printemps 2015, cette adaptation devrait être validée d’ici fin 2015.



LABEL ROUGE

Signe de reconnaissance des végétaux de qualité supérieure.

VAL'HOR soutient le développement du "Label Rouge" pour les produits horticoles par l'intermédiaire de l'association "Excellence Végétale", en finançant la communication générale sur le sujet. Les produits concernés actuellement sont les dahlias. Les sapins de Noël sont en cours d'instruction au 30 juin 2015. Ils seront suivis par les rosiers.



VÉGÉTAL LOCAL

Signe de reconnaissance des plantes sauvages produites localement.

VAL'HOR a soutenu l'action de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux qui a élaboré un référentiel du signe de qualité "Végétal local". Ce signe assure la traçabilité des végétaux et le développement des filières locales de production de plantes sauvages, dont l'origine locale et la provenance issue du milieu naturel sont garanties. Il s'agit dès lors de permettre aux producteurs de s'intéresser à ce marché de niche. Une opération qui aura pour effet la renaturation d'espaces naturels.



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le Code de conduite professionnel.

Le code de conduite professionnel Plantes exotiques envahissantes, permet aux professionnels de la filière de s'engager de manière proactive afin de limiter les éventuels impacts négatifs des Plantes exotiques envahissantes sur la biodiversité, la santé humaine et les activités économiques et de sensibiliser les consommateurs et les donneurs d'ordre en ce sens. Il a été finalisé début 2015, accompagné d'un site Internet qui permet aux professionnels de s'engager directement sur le site www.codeplantesenvahissantes.fr. Le lancement a eu lieu lors du Salon du végétal 2015. Fin juin 2015, 11 fiches bibliographiques complètes de taxons concernés par la liste de consensus figuraient sur le site. Par ailleurs, des interventions et échanges ont eu lieu en particulier avec la Dreal Pays-de-la-Loire, et les conservatoires botaniques nationaux.



CONCOURS INNOVATION ENTREPRISES DU PAYSAGE

VAL'HOR a organisé, avec l'UNEP, le premier concours d'innovation pour les entreprises du paysage. L'opération, débutée au premier semestre 2014, et appuyée par une campagne de communication presse a permis de faire passer 30 dossiers devant un jury de professionnels et de distinguer 6 nominés dont deux lauréats récompensés le 24 octobre 2014 à l'occasion du congrès de l'UNEP, ayant pour thème l'innovation, à Toulouse.



Récompensés, la sépulture paysagère de Maezad et la solution de gestion Altagev de Solyev

“L'innovation est la condition indispensable à la santé, au développement et la pérennité des entreprises .”

Dominique Douard

Président de VAL'HOR de 2011 à 2014



Espace d'exposition des trophées Innovert au Salon du Végétal

CONCOURS INNOVERT

VAL'HOR apporte son soutien au Concours Innovert, organisé par le BHR, qui récompense les inventeurs d'innovation dans le secteur de la production et du marketing horticoles. A noter cette année, la mise à l'honneur du lauréat du Concours Innovation Entreprises du Paysage à l'occasion de la remise des prix à Angers, dans le cadre du Salon du Végétal.

SOUTIEN À DES TRAVAUX DE THÈSE

Depuis début 2013, VAL'HOR soutient les travaux de thèse réalisés sur le thème de la constitution d'un outil d'évaluation économique des services écosystémiques. A terme, en 2016 ce travail pourrait être décliné comme une pièce de l'argumentaire Cité Verte pour plus de nature et de végétal en ville.

VAL'HOR soutient également le Prix de thèse SNHF qui a récompensé en 2015 les travaux de Nathalie Ferrand : "Créateurs de roses. À la conquête des marchés (1820-1939)".





PROGRAMME INNOVATION 2014-2015

Suite aux travaux de mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'innovation interprofessionnelle en 2013-2014, un Livre Blanc a été rédigé et validé par l'ensemble des Familles professionnelles membres de VAL'HOR le 22 avril 2015. Un document de synthèse est en cours de finalisation et sera en ligne sur le site de l'Interprofession.

Le programme innovation 2014-2015 s'inscrit dans les lignes directrices 2015-2018 mises en avant par les Familles professionnelles dans le cadre de la nouvelle gouvernance de l'innovation.

OBJECTIF 1 : TROUVER DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE DU MARCHÉ

Mise en place d'une offre de produits et services répondant aux attentes du consommateur de demain (*génération Y, urbains, seniors, etc...*).

Valorisation des bienfaits du végétal (*au-delà de la simple dimension esthétique*).

OBJECTIF 2 : AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES

1- Recherches visant à valoriser les produits et les services notamment par de nouvelles utilisations

- Evaluation du comportement de végétaux ligneux en situation de paysage par ASTREDHOR
- Démarche de filière pour l'innovation commerciale en fleurs, feuillages et rameaux coupés par ASTREDHOR
- Référentiel de végétaux tendance par ASTREDHOR
- Phytoremédiation : plantes dépolluantes et mycorhizes par ASTREDHOR
- Plantes épuratrices de l'air par ASTREDHOR
- Qualité post récolte des fleurs coupées, feuillages et rameaux décoratifs par ASTREDHOR
- Elaboration d'un protocole de qualité supérieure pour les sapins de Noël label rouge par ASTREDHOR
- Evaluation de la validité des nouveautés tout au long de la filière par ASTREDHOR
- Développement de produits adaptés pour contenants et systèmes de plantation hors sol par ASTREDHOR
- Agriculture urbaine : enjeux et opportunités / vers une organisation de la R&D par ASTREDHOR et Agricultures urbaines : modalités, outils et projets de gouvernance par Plante & Cité
- Végébase par Plante & Cité
- Florilège toitures par Plante & Cité



Parcelle extérieure de plantes en conteneur avec rampe d'arrosage
ASTREDHOR SUD-OUEST,
GIE Fleurs et Plantes

VÉGÉBASE

Entre fin 2013 et mai 2014, VAL'HOR a conduit une évaluation du **programme Végébase**, à mi-parcours du projet afin d'orienter de manière pertinente le soutien apporté et donner des préconisations à Plante & Cité sur le développement et la gouvernance de l'outil.



Dégâts des thrips sur Gerbera
ASTREDHOR SUD-OUEST, GIE Fleurs et Plantes



Plante & Cité, Broderie de buis malades à Vaux-le-Vicomte



Plante & Cité, Toiture végétalisée à Creil

2- Recherches de méthodes culturales permettant la limitation de l'usage de produits phyto, assurant la préservation des sols et la préservation ou l'amélioration de l'environnement

- Réguler la croissance et augmenter la ramification de la plante avec l'éclairage LED par ASTREDHOR
- Maintien d'une filière pépinière de qualité en France : amélioration de la qualité du "jeune plant à la plante finie" par ASTREDHOR
- Présomption de contamination des sols : mallette d'aide au diagnostic par Plante & Cité
- Gestion écologique et paysagère des plantes envahissantes par Plante & Cité

3- Recherches contribuant à la santé des végétaux

- Méthodologies de détection et de lutte contre les thrips en cultures de fleurs coupées par ASTREDHOR
- Acquisition de références techniques sur les produits phytosanitaires par ASTREDHOR
- Lutte contre les bio-agresseurs du buis - programme SaveBuxus par ASTREDHOR et Plante & Cité

ASTREDHOR est l'Institut technique de l'horticulture, il conçoit et met en œuvre des programmes de recherche et des expérimentations au service des professionnels de la filière. L'Institut s'appuie en région sur un réseau de six unités de bassin composées de 10 stations d'expérimentation.

Plante & Cité est le centre technique national traitant des problématiques liées aux espaces verts, au paysage et à la nature en ville. Il met en œuvre des expérimentations appliquées et délivre des ressources scientifiques et techniques aux collectivités territoriales et aux professionnels du paysage.



PANEL CONSOMMATEURS EN VÉGÉTAUX D'ORNEMENT

La consommation des Français en végétaux d'ornement et en prestation pour le paysage doit être identifiée et analysée pour que non seulement l'interprofession puisse mener des actions efficaces de promotion du végétal auprès de cette catégorie de consommateurs (campagnes de communication, soutien ou participation à des événements...), mais aussi pour aider les entreprises dans leur propre stratégie marketing. Chaque mois, 7 000 Français sont interrogés par TNS Sofres, un des principaux instituts d'études de marché et d'opinion sur leurs achats en végétaux d'ornement via un questionnaire envoyé au domicile.

Ces informations permettent ensuite d'établir des analyses sur le marché

des particuliers en végétaux d'ornement qui constituent des données de références pour l'orientation des actions interprofessionnelles et sont mises à disposition des acteurs de la filière par différents moyens (site valhor.fr, mails, présentation lors de commissions VAL'HOR, de réunions de Fédérations...). Ces données sont également utilisées par la presse notamment lors de grands événements calendaires : Fête des Mères, Noël, 1^{er} mai ou encore Saint Valentin.

Une étude complémentaire est réalisée tous les 2 ans sur les achats des particuliers en prestations pour l'entretien ou l'aménagement du jardin, du balcon ou de la terrasse.



Vidéo du Forum Prospective, septembre 2014

ETUDE PROSPECTIVE ET STRATÉGIE DE FILIÈRE

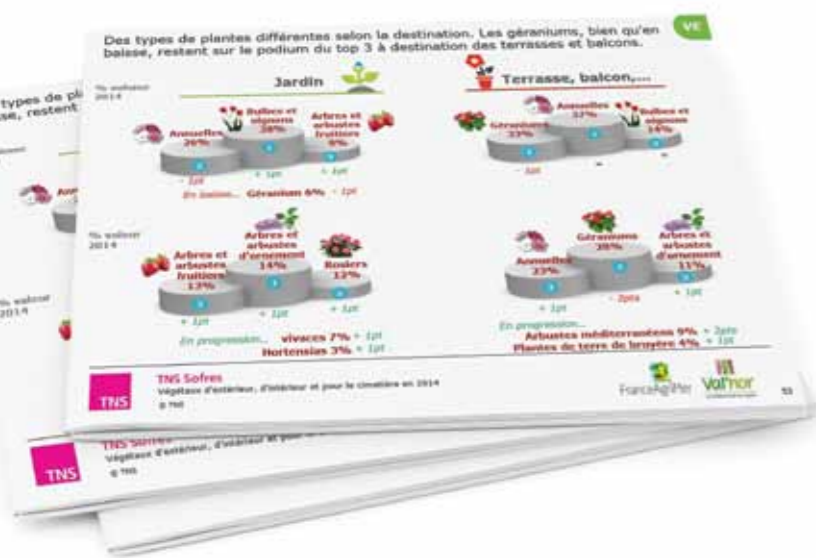
Pendant trois ans, VAL'HOR a réalisé avec le service d'études prospective de FranceAgriMer un exercice de prospective sur la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage à l'horizon 2030. Ce travail collectif est le fruit d'une participation assidue de professionnels issus de chaque secteur de la filière et de l'intervention ponctuelle de plusieurs experts. L'étude s'est achevée par l'organisation d'un forum qui a eu lieu le 23 septembre 2014 réunissant une centaine de participants destiné à réfléchir aux enjeux et conséquences des 4 scénarios mis en évidence par l'exercice de prospective. Les enseignements de ces travaux servent actuellement à l'élaboration de la stratégie de la filière par FranceAgriMer et VAL'HOR pour 2015-2018. Cette stratégie de filière comprend un certain nombre d'axes, d'objectifs et de leviers d'action.

VEILLE ET DIFFUSION D'INFORMATIONS

Depuis plusieurs années, VAL'HOR diffuse la newsletter En Quête de vert d'informations socioéconomiques pour l'ensemble des acteurs de la filière. Hebdomadaire depuis mars 2015, cette newsletter reprend les contenus de la semaine diffusés sur Google+. Les abonnés reçoivent alors chaque fin de semaine des résultats de sondage sur les comportements de consommation ou modes de vie, des statistiques d'enquête sur les entreprises, mais aussi des informations sur des actions marketing menées dans d'autres pays pour promouvoir le végétal. La newsletter comprend également un dossier de 3 ou 4 pages qui paraît chaque mois et porte sur un sujet spécifique qui concerne la production-distribution ou le paysage. Pour permettre aux professionnels d'accéder directement aux contenus qui les concernent, chaque actualité ou dossier est classé par rubrique : production, consommation, développement durable, international, mode de vie, communication, bienfaits du végétal et entreprises. Un lien "en savoir plus" permet au lecteur d'accéder à l'article entier, à la synthèse de l'étude ou autre information plus complète.

ETUDES SECTORIELLES

Au cours de l'année 2014-2015, des études sectorielles ont été renouvelées : chiffres clés du secteur du paysage et chiffres clés de la jardinerie/graineterie. Au-delà du panel consommateurs qui permet de suivre le marché des particuliers en végétaux d'ornement, les études sectorielles permettent de suivre l'activité des entreprises de la filière à partir de nombreux indicateurs : nombre d'entreprises, chiffres d'affaires, analyse de la clientèle, nombre d'actifs, perspectives d'investissement et d'embauches... Cette année, une base de données des anciens diplômés d'écoles de paysage a été constituée afin de procéder ensuite à la mise en place d'un fichier de paysagistes concepteurs qui sera aussi interrogé régulièrement afin de suivre leur activité.



LES SALONS ET ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS



NOVAFLEUR 28 et 29 septembre 2014 à Tours

Le rendez-vous des professionnels de la fleur reste à Tours : un partenariat a été signé entre le C2F et Tours événement pour pérenniser l'événement et le développer. Ce sont quelque 2 000 visiteurs professionnels qui se sont pressés dans les allées du centre de congrès et ont pu admirer l'Espace Tendance "Passionnement Noël" réalisé par Chrysal et ses partenaires. VAL'HOR a fourni les végétaux français de l'Espace et a édité un livret diffusé à 6 000 exemplaires.



Livret de l'Espace Tendance Novafleur 2014



CONFÉRENCE DE VINCENT CESPEDES AUX GRAINES D'OR 10 décembre 2014 à Paris

VAL'HOR a financé, à l'occasion de la 29^{ème} édition des Graines d'Or, une conférence animée par Vincent Cespèdes, philosophe, sur le thème : "jardin de sens, jardin de vie".

VAL'HOR participe aux Assemblées Générales des fédérations membres ainsi qu'à de multiples manifestations autour du végétal. Elle a soutenu la 3^{ème} édition du label "élu par les femmes pour les femmes" créé par le Women's Garden Executive Club, association qui favorise la féminisation des offres et des services sur le marché de la filière jardin.

SALON DU VÉGÉTAL Du 17 au 19 février 2015 à Angers



Chaque année en février, au Salon du Végétal, le salon de référence de la filière qui réunit environ 13 000 visiteurs, VAL'HOR tient un stand commun avec ses fédérations pour rencontrer les professionnels, mettre en avant Plante Bleue et présenter toutes les actions de l'Interprofession. Le stand est également partagé avec ASTREDHOR, Plante & Cité, FranceAgriMer et Excellence Végétale.

Un stand dans l'espace Perspectives mettait en scène également la Semaine du Jardinage pour les écoles.

A noter également en 2015, une forte mobilisation de VAL'HOR dans l'organisation de la venue de M. le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, pour le lancement officiel de la communication associée à la marque Fleurs de France et destinée aux producteurs.



LES OUTILS DE COMMUNICATION

2014 - 2015

23 517 VISITEURS
30 504 VISITES

SITE INTERNET

Véritable plateforme d'information, le site Internet de VAL'HOR est mis à jour régulièrement en fonction des actions et des nouvelles études www.valhor.fr



2014 - 2015

34 COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE
6 ÉVÉNEMENTS PRESSE
918 ARTICLES VAL'HOR PARUS DANS LA PRESSE ET SUR INTERNET

LES RELATIONS AVEC LA PRESSE PROFESSIONNELLE

La presse professionnelle joue un rôle primordial d'information auprès des entreprises du végétal. VAL'HOR communique régulièrement auprès des journalistes de ces supports, proches des préoccupations quotidiennes des professionnels de la filière.

L'interprofession est membre de l'AJJH, l'Association des Journalistes du Jardin et de l'Horticulture.

Le nombre de retombées est bien supérieur à l'année passée (presque le double), notamment grâce au lancement de Fleurs de France.

PUBLICATION DES COMPTES

Fin 2014, VAL'HOR a reconduit les insertions en pleine page dans la presse professionnelle pour informer les cotisants de la publication des comptes de leur interprofession.

Les cinq annonces ont été mises à jour, mettant en avant les principales actions en fonction du lectorat de chaque titre :

- "fleuristes" pour Informations Fleuristes, Fleurs de France et le Messager
- "jardineries" pour le Journal Jardineries
- "paysage" pour Horticulture et Paysage
- "production" pour le Lien Horticole
- "grande distribution" pour LSA

Deux bannières web ont été conçues pour des insertions dans www.fleurnews.net et www.secteurvert.com

ACTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

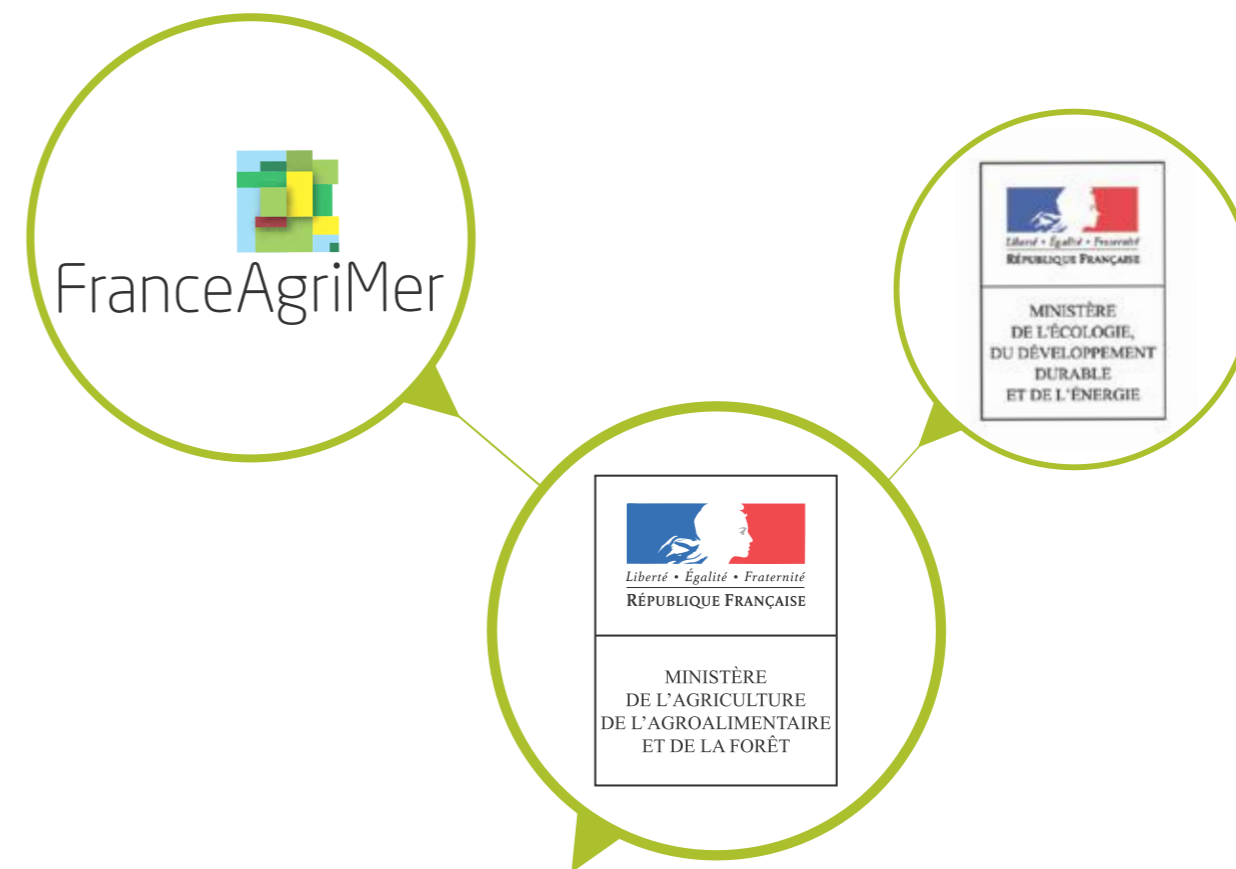
Tout au long de l'exercice annuel, la Présidence de VAL'HOR s'est attachée à représenter dignement la filière professionnelle devant les instances nationales et à défendre les principaux dossiers interprofessionnels.

Ainsi, VAL'HOR s'est particulièrement mobilisée aux côtés des autres interprofessions pour suivre la rédaction de la nouvelle instruction interministérielle pour l'extension des accords interprofessionnels par les Pouvoirs publics. Dans cet esprit, VAL'HOR s'était attachée à bien comprendre les motivations de représentants de syndicats dits minoritaires dans leur volonté de participer à une politique interprofessionnelle.

Sur le plan national, VAL'HOR a participé activement aux travaux des Conseils spécialisés de FranceAgriMer

au nom de la filière horticole pour suivre les politiques publiques menées par le ministère en charge de l'Agriculture au profit des entreprises de production. Les actions de VAL'HOR ont en outre bénéficié du soutien de FranceAgriMer pour assurer la promotion des produits, des services et des métiers des professionnels la filière.

Enfin, pour chaque dossier qui le nécessite et à la demande des familles, VAL'HOR saisit le ministère concerné pour appuyer la défense des positions professionnelles, particulièrement auprès des ministères en charge de l'agriculture ou du Développement Durable, mais également auprès du Conseiller de l'Élysée chargé de l'Agriculture.



FONCTIONNEMENT

50 000
ENTREPRISES
COTISANTES

HORTICULTEURS, PÉPINIÉRISTES,
GROSSISTES EN FLEURS ET PLANTES,
JARDINERIES, LIBRES-SERVICES
AGRICOLES, FLEURISTES, ENTRE-
PRISES DU PAYSAGE, PAYSAGISTES
CONCEPTEURS, GRANDE DISTRIBU-
TION, MAGASINS DE BRICOLAGE ET
DE DÉCORATION

200
PROFESSIONNELS
DU VÉGÉTAL
BÉNÉVOLES

AFFILIÉS AUX FÉDÉRATIONS
PROFESSIONNELLES MEMBRES
DE VAL'HOR.

3
COMMISSIONS
OPÉRATIONNELLES

PROPOSENT ET SUIVENT LES
ACTIONS : LA CODHOR, LA COMEP
ET LA COMMISSION COMMUNE.

190
DÉLIBÉRATIONS
PAR LES 3 INSTANCES
DE GOUVERNANCE
DÉCISIONNAIRES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU.

ACCORD INTERPROFESSIONNEL 50

COTISATIONS 51

BUDGET 52

MOYENS HUMAINS 53



Signature de l'accord interprofessionnel
2015 - 2018 le 19 février 2015,
au Salon du Végétal

L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL

VAL'HOR est reconnue par l'Etat depuis le 13 août 1998 comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage (la reconnaissance des Interprofessions est prévue par le Code rural - Article L632-1).

L'Interprofession VAL'HOR est constituée des organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin. Ces organisations professionnelles ont négocié et signé un accord interprofessionnel le 19 février 2015 permettant de financer les actions collectives. La nouvelle procédure communautaire exige de vérifier la représentativité des organisations signataires à l'échelle de chacun des secteurs. Le nouvel accord a donc fait l'objet d'un porter à connaissance sur le site Internet de VAL'HOR et dans la presse professionnelle qui a donné lieu à un constat d'huissier. Les oppositions devaient être signifiées par voie d'huissier ; ce qui a été assuré. Le dossier a ensuite été déposé auprès de la Direction Générale de la Performance Economique du Ministère de l'Agriculture, et enregistré le 30 juillet 2015.

Cet accord est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2015.

Le rapport d'activité 2014-2015 rend compte des actions menées du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 dans le cadre de l'accord interprofessionnel précédent.



LES COTISATIONS

Dans le respect de l'accord interprofessionnel, tous les professionnels du végétal sont appelés à cotiser.

VAL'HOR a chargé deux partenaires de la collecte de la cotisation :

- La CCMSA pour les collèges production et paysage.
- Ijcof pour le collège commercialisation.

L'intégralité des contributions est affectée aux différentes missions de VAL'HOR. Ce sont les frais de rôle qui assurent le financement de la collecte.

L'envoi et le traitement des déclarations d'activité pour les 3 collèges, le centre d'appels téléphoniques ainsi que les contentieux judiciaires sont assurés par Ijcof. Le Cabinet Racine, conseil de VAL'HOR depuis sa création, intervient toujours afin de vérifier le respect des règles juridiques, et, au besoin, apporte son soutien aux avocats d'Ijcof lors des contentieux judiciaires.

Suite à la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne sur la nature des contributions interprofessionnelles, VAL'HOR a procédé avec l'appui d'Ijcof à une campagne spécifique de recouvrement à destination des entreprises de la grande distribution ayant suspendu leurs paiements. Cette campagne a largement porté ses fruits puisque la plupart des grandes enseignes ont régularisé leurs cotisations passées et réglé sans problème celles de la campagne en cours.

Si une majorité de dossiers se règlent à l'amiable entre VAL'HOR et les cotisants, certains font quand même l'objet d'un jugement par les tribunaux. Sur les 3 dernières années, 85 % des jugements rendus ont été totalement favorables à VAL'HOR. Dans 13 % des cas, le juge ne répond favorablement qu'à une partie des demandes de l'Interprofession. Les dossiers dans lesquels VAL'HOR est débouté font l'objet d'un appel.

Par ailleurs, la Cour d'appel de Caen a, par décision du 15 mai 2015, rejeté la contestation de la légalité des cotisations interprofessionnelles. Cette contestation, issue de la décision du tribunal de proximité de Flers, s'appuyait sur une prétendue incompatibilité entre les arrêtés d'extension interministériels des accords interprofessionnels et le protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 20 mars 1952.



Dans le souci de faciliter la résolution d'éventuels litiges avec les ressortissants, le médiateur de VAL'HOR (mediateur@valhor.fr) peut être saisi dès lors qu'aucune procédure judiciaire n'est en cours.

LE BUDGET

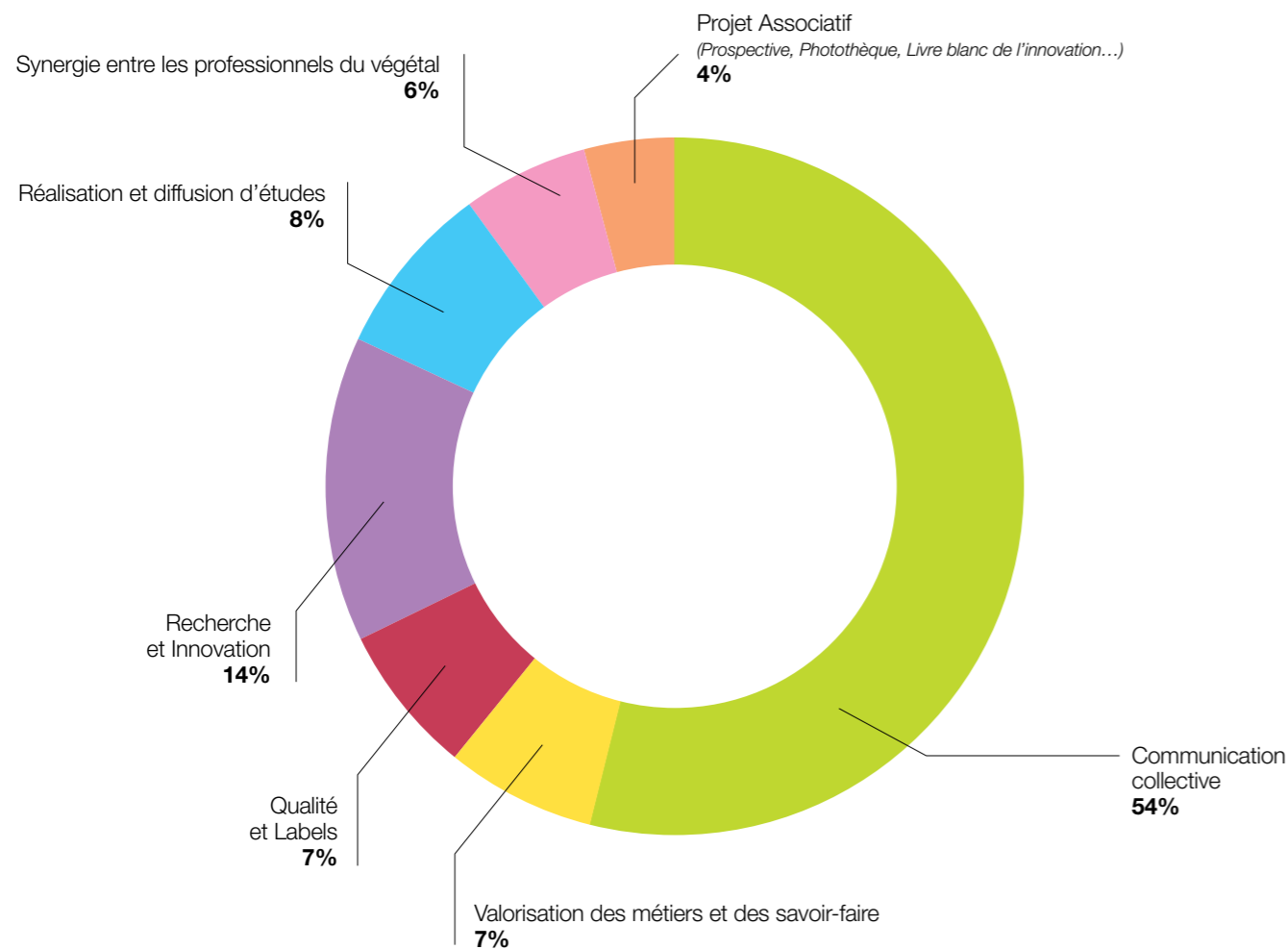
Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, par l'intermédiaire de son établissement FranceAgriMer apporte son soutien financier à certaines des actions menées par l'Interprofession telles que Plante Bleue, la campagne radio, IPM et Cité Verte.

Les apports en subventions sont ainsi de 6 % des produits d'exploitation, alors que les cotisations des professionnels de la filière comptent pour plus de 93 %.



Produits : 8 099 304 €
dont 6 054 474 € de cotisations

Charges : 7 344 701 €



LES MOYENS HUMAINS DE FONCTIONNEMENT



Membres du Bureau de VAL'HOR (de gauche à droite) : Philippe Moinet, Emmanuel de Chaumont, Régis Lelièvre, Benoît Ganem, Michel Audouy, Jean-Michel De Breyne



- 3 INSTANCES DE GOUVERNANCE**
- 3 COMMISSIONS OPÉRATIONNELLES**
- 2 COMMISSIONS FONCTIONNELLES**
- 200 BÉNÉVOLES ADMINISTRATEURS**
- 9 ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES**
- 8 COLLABORATEURS PERMANENTS**

VAL'HOR dispose d'instances de gouvernance : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration et le Bureau qui ont pris 190 délibérations sur la période 2014-2015.

Le travail d'élaboration des projets d'actions et leur suivi sont assurés par les trois commissions dédiées avec l'appui de la délégation générale :

- La Commission de la commercialisation et de la distribution horticole (CODHOR)
- La Commission des métiers du paysage (COMEP)
- La Commission du dialogue interprofessionnel et du socle commun (Commission commune)

Sur le plan fonctionnel, les membres de la Commission "finances & financement" s'assurent de la maîtrise budgétaire du plan d'action tandis que la Commission d'Appel d'Offres est saisie pour toute mise en compétition de prestataires dont le montant dépasse 15 000 €.

200 professionnels du végétal bénévoles, désignés par les 9 organisations professionnelles membres de VAL'HOR, initient, délibèrent, suivent et contrôlent les actions du programme interprofessionnel.

A leurs côtés, la délégation générale - une équipe de 8 permanents - assure la mise en place et le suivi quotidien des actions décidées collégalement et prépare les travaux des instances interprofessionnelles.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES

VAL'HOR apporte son soutien à l'action de nombreux partenaires qui agissent pour la valorisation de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.



Pour le sapin de Noël à l'Elysée



Pour la semaine du jardinage pour les écoles



Pour le Congrès des maires et l'opération "Un arbre pour le climat"



Pour l'attribution du prix Cité Verte

A.N.F.F.

Pour la Coupe de France, l'Oscar des jeunes fleuristes



Pour le Congrès et les événements Lyon Roses 2015



Pour la recherche et l'innovation de la filière ornementale



Pour les Eco-trophées et la conférence aux Graines d'Or



Pour le Concours Innovert



Pour les Assises Nationales de la Biodiversité



Pour le Label Rouge et Plante Bleue



Pour la recherche et l'innovation (espaces verts, paysage)



Pour le fleurissement de la France



Pour le colloque et le prix de thèse



Pour le concours "Un des Meilleurs Ouvriers de France"



Pour les Olympiades des Métiers



Pour le label Végétal local

Avec le soutien de



Rapport édité par VAL'HOR - octobre 2015

Rédaction : VAL'HOR - Mise en page : Vincent Ferreira - Crédits Photos : Nathalie Rous/VAL'HOR, VNF, CNVVF, Pascal Xicluna/Min.Agric.fr, Jean-Claude Guilloux/VAL'HOR, Jacques Moreau/VAL'HOR, David Tameriout/VAL'HOR, WorldSkills France, Quelle Belle Journée/VAL'HOR, Muriel Chaulet/Ville de Lyon, Julia Brechler/Bricolo Factory/VAL'HOR, FleurNews, ASTREDHOR, Plante & Cité/Caroline Gutleben, Plante & Cité/Louise Seguin, Présidence de la République/L. Blevenec, Média & Jardin - Groupe J, Sensation/VAL'HOR - Impression : Imprimerie LFT

Le rapport d'activité 2014-2015 rend compte des actions menées du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 dans le cadre de l'accord interprofessionnel.



Imprimé avec des encres végétales sur papier certifié PEFC.

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES MEMBRES DE VAL'HOR

Collège Production

felcoop

www.felcoop.com

Collège Commercialisation



www.ffaf.fr

Collège Paysage



www.f-f-p.org



www.fnphp.com

F.G.F.P.

Fédération Nationale des Grossistes en Fleurs coupées et Plantes en pots



www.lesentreprisesdupaysage.fr



www.ufs-semenciers.org

FLORALISA

Fédération des Libres-Services Agricoles



Fédération Nationale des Métiers de la Jardinierie

www.fnmj.com



VAL'HOR - l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage
reconnue par l'Etat par arrêté interministériel le 13 août 1998

44 rue d'Alésia 75682 PARIS Cedex 14 - www.valhor.fr - valhor@valhor.fr - Tél : +33 (0)1 53 91 09 09 - Fax : +33 (0)1 53 91 09 08